



CLASSE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (C.P.E.S.)

MUSIQUE

DISCIPLINES INSTRUMENTALES

LIVRET D'INFORMATION

MODALITÉS D'INSCRIPTION, DE RECRUTEMENT, D'ADMISSION

Ce document est susceptible d'évoluer, merci de prendre connaissance de la version mise à jour
sur le site internet du CRR

DISCIPLINES INSTRUMENTALES

➤ Inscriptions

Les candidatures s'effectuent en ligne via le site du Conservatoire, à compter de la mi-janvier pour l'année scolaire à venir.

➤ Disciplines proposées

Violon	Flûte traversière	Cor	Piano
Alto	Hautbois	Trompette/Cornet	Harpe
Violoncelle	Clarinette	Trombone	Guitare
Contrebasse	Basson	Tuba	Accordéon
	Saxophone	Batterie	Mandoline
			Percussion

➤ Conditions d'admission

Ce cursus est accessible à tout candidat, possédant au minimum un Brevet d'Études Musicales (B.E.M.) délivré par un établissement d'enseignement artistique classé par l'État.

L'admission se fait sur concours selon des modalités définies dans le règlement des études des disciplines instrumentales consultable et téléchargeable sur le site du Conservatoire.

Après s'être pré-inscrit en ligne, le candidat sera invité à détailler son parcours, ses connaissances, son projet dans un dossier spécifique qui lui sera envoyé par mail.

➤ Modalités du concours d'entrée

Ce concours comporte des épreuves d'admissibilité et d'admission.

- **Épreuves d'admissibilité :**

- Épreuves de formation musicale permettant d'évaluer les capacités d'écoute et d'analyse du candidat.

- Interprétation d'un programme faisant appel à 3 esthétiques différentes d'une durée totale de 20 minutes environ:

- pièces imposées

La liste des pièces imposées est consultable sur le site Internet du Conservatoire

- pièces au choix du candidat mettant en évidence son niveau technique

Si les pièces libres sont accompagnées, le candidat devra se présenter avec son accompagnateur.

IMPORTANT : Deux exemplaires des partitions originales ou photocopiées (timbrées SEAM) seront à fournir pour les membres du jury le jour du concours

- Entretien du candidat avec le jury portant sur son parcours antérieur, ses objectifs, sa motivation et sa disponibilité à suivre une classe préparatoire.

- **Épreuve d'admission :**

- Déchiffrage